

Motion des 32 personnels du lycée collège Henri IV de Béziers réunis en heure d'information syndicale

Tous et toutes en grève à partir du 5 décembre !

Nous les personnels du collège lycée Henri IV de Béziers réunis en heure d'information syndicale le 19 novembre avec nos sections SNES-FSU et Sud Education, nous sommes opposés à un effondrement de nos retraites de plusieurs centaines d'euros nets par mois organisé par le projet de retraite à point (Rapport Delevoye), à la destruction des différents services publics menée par la loi de transformation de la fonction publique et aux lois Blanquer.

Déjà, la charge de travail est augmentée, les conditions de travail et de scolarisation des jeunes sont aggravées, mais le point d'indice est toujours gelé. Cette situation est insupportable : les collègues sont déjà à bout alors que nous ne sommes qu'en novembre, 11 suicides de personnels de l'EN depuis la rentrée : ça suffit !

La « réforme » des retraites nous concerne tous, public, privé, jeunes, retraités : tous perdants ! C'est pourquoi CGT-FO-FSU-Solidaires et des organisations de jeunesse appellent à « une première journée de grève interprofessionnelle le jeudi 5 décembre ».

Par ailleurs, les appels à la grève illimitée ou reconductible à partir du 5 décembre notamment à la RATP, à la SNCF, dans les transports ... pour le maintien des régimes de retraite, ouvrent la perspective d'un rapport de force susceptible d'ébranler le gouvernement, et de l'obliger enfin à reculer et à nous entendre.

C'est pourquoi CGT-FO-FSU-SNALC-SUD éducation 34 appellent à partir du 5 décembre 2019 à construire une grève massive et majoritaire, reconductible dans nos secteurs pour obtenir le retrait de ce projet inacceptable.

Dans ce contexte :

- Nous serons en grève dès le 5 décembre et nous appelons l'ensemble des personnels du lycée-collège Henri IV à se mettre massivement en grève pour le retrait de la réforme des retraites Macron-Delevoye, pour le maintien du Code des pensions civiles et militaires, des 42 régimes de retraites, contre le régime universel par points.

La victoire sur les retraites nous permettrait de gagner sur l'ensemble de nos revendications : maintien de nos statuts, arrêt puis retrait des réformes Blanquer (lycée, bac), déblocage du point d'indice, abrogation du jour de carence. Nos revendications étant légitimes, nous demandons aux syndicats d'inclure dans les revendications le paiement des jours de grève.

-Nous nous réunirons en Assemblée générale le jeudi matin au lycée collège Henri IV à 9 heures pour discuter et décider de la reconduction de la grève : ce sont les personnels qui décident.

Nous proposons :

- de participer à la manifestation interprofessionnelle à Béziers à 10H30 (rendez-vous devant la bourse du travail)
- d'envoyer des représentants à l'AG Education à 14 heures à la bourse du travail le 5 décembre
- de faire connaître dès maintenant cette motion à nos collègues, de la faire circuler auprès de collègues d'autres établissements, de la transmettre à nos organisations syndicales
- de proposer aux collègues d'autres établissements une rencontre avant le 5 décembre pour organiser la grève et les actions.